

PRÉOCCUPATIONS ET CONSTATS

CAUSES STRUCTURELLES ET SYSTÉMIQUES

1. La pauvreté, l'augmentation des inégalités sociales et l'individualisation des problématiques sociales constituent des facteurs structurels majeurs contribuant à l'itinérance.
2. Le manque critique de logements sociaux, adaptés et réellement abordables, affecte particulièrement les populations vulnérables et contribue directement à l'augmentation de l'itinérance.
3. Le sous-financement chronique du secteur communautaire et le manque de reconnaissance de son expertise compromettent lourdement la capacité à répondre aux besoins des personnes désaffiliées en première ligne, tout en créant des conditions de travail inacceptables et de la précarité chez les travailleurs-euses.

ENJEUX D'ORGANISATION DES SERVICES

4. Les lacunes sur les plans de la prévention et de coordination entre les différents acteurs (provincial, municipal, institution publique, communautaire, secteur privé) créent des ruptures de services et nuisent à l'efficacité des interventions, particulièrement dans les régions et les petites communautés.
5. L'insuffisance des services d'hébergement et d'accompagnement adaptés aux divers besoins, réalités et cultures crée une rupture dans le soutien aux personnes, notamment lors des sorties d'établissements.

ENJEUX DE DROITS ET DE DIGNITÉ

6. Les violations des droits des personnes, la stigmatisation et les profilages social et racial envers les personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être compromettent leur sécurité et leur dignité, fragilisant le tissu social nécessaire à leur réaffiliation.

ENJEUX DE COMPLEXITÉ DES SITUATIONS

7. La complexité croissante des situations individuelles, qui inclut souvent de nombreuses problématiques telles que le vieillissement, les problèmes de santé mentale et de dépendances, et les traumatismes historiques et intergénérationnels, nécessite une approche globale et des services spécialisés plus accessibles et adaptés.
8. Les violences systémiques, conjugales et sexuelles faites aux femmes et aux diverses personnes marginalisées, ainsi que l'invisibilisation de l'itinérance qu'elles vivent, créent des obstacles majeurs dans l'identification des besoins et l'accès à des services sécuritaires et adaptés.

VISION DU CHANGEMENT

Nous souhaitons aller vers une société québécoise fondamentalement équitable et inclusive, où chaque personne peut vivre dans la dignité et la sécurité physique, psychologique et financière, de même un accès garanti au logement. Cette vision s'appuie sur des services publics et communautaires qui

reconnaissent et s'adaptent à la diversité des réalités vécues, tout en assurant une offre significative dans l'ensemble de la province.

Notre approche privilégie la prévention et s'attaque aux causes structurelles de l'itinérance, plutôt que de simplement en gérer les conséquences. Pour y parvenir, nous misons sur une gouvernance institutionnelle et une coordination renouvelée où le savoir expérientiel des personnes premières concernées influence l'action. Les différents acteurs (communautaires, institutionnels et gouvernementaux) et leurs responsabilités, expertises et contributions distinctes y sont reconnus et travaillent en réelle collaboration, soutenus par un financement stable, prévisible et adéquat.

Les services, particulièrement en santé, dépassent la simple médicalisation pour offrir un accompagnement global, culturellement sécurisant et sensible aux traumatismes. Cette transformation sociale profonde nous permettra de prévenir et de réduire significativement l'itinérance, témoignant de notre capacité collective à prévenir la précarité et à soutenir chaque membre de notre communauté.

PROPOSITIONS ET ENGAGEMENTS

A. FONDEMENTS ET RESSOURCES

1. FINANCEMENT ET RESSOURCES : Assurer un financement stable, prévisible et adéquat aux organismes communautaires, adapté aux besoins réels du terrain, permettant le développement et le maintien des infrastructures de même que la stabilité du personnel.
2. DROIT AU LOGEMENT ET OCCUPATION : Développer massivement des logements sociaux et communautaires, contrôler les loyers, assurer l'accès aux services de base, et adopter une approche sensible face aux démantèlements en garantissant des alternatives dignes.
3. REVENU ET DIGNITÉ : Assurer le droit à un revenu décent préservant la dignité, notamment par la révision des programmes d'aide sociale et la mise en place d'un revenu minimum garanti.

B. GOUVERNANCE ET COORDINATION

4. GOUVERNANCE ET ENGAGEMENT : Établir des plans d'action communs avec des engagements politiques fermes, des rôles clairement définis et des mécanismes de coordination efficaces entre tous les acteurs impliqués, via une réelle collaboration respectant les expertises distinctes.
5. PARTICIPATION ET EXPERTISE : Reconnaître et valoriser l'expertise du milieu communautaire et des personnes premières concernées en développant des approches PAR, POUR et AVEC les communautés.

C. SERVICES ET ACCESSIBILITÉ

6. ACCÈS AUX DROITS ET SERVICES : Garantir l'exercice des droits et libertés et l'accès universel aux services essentiels, avec des approches adaptées, inclusives et culturellement sécurisantes, sensibles aux traumatismes et aux besoins spécifiques des diverses populations.

7. CONTINUITÉ ET TRANSITIONS : Assurer un accompagnement soutenu lors des sorties d'établissement (DPJ, hôpital, détention) et des transitions personnelles, en évitant les ruptures de services.

D. PRÉVENTION ET PROTECTION

8. PRÉVENTION ET CAUSES STRUCTURELLES : Prioriser une approche préventive globale en agissant sur les causes structurelles de l'itinérance, avec des investissements majeurs en prévention.

9. PRATIQUES RESPECTUEUSES : Mettre fin aux pratiques discriminatoires (profilages social et racial, judiciarisation) et favoriser des approches humaines et respectueuses, incluant la réduction des risques et la décriminalisation des drogues.

10. SÉCURITÉ ET INCLUSION : Renforcer la lutte contre les violences et la discrimination envers les femmes, personnes LGBTQIA2S+, Autochtones, et autres personnes en situation de vulnérabilité tout en favorisant la sensibilisation et la solidarité sociale.